

**L'ARCHÉOLOGIE
AU CONGRES
DES SOCIÉTÉS SAVANTES
NICE 1965**

E. HILDESHEIMER

Un certain nombre de communications intéressant notre région ont été présentées, dans la section d'archéologie, au Congrès national des Sociétés savantes tenu à Nice en 1965. Elles sont publiées dans le volume des actes de ce congrès consacré à l'archéologie (494 pages).

M.M.R. Charles, L. Barral et J. Bracco font le point des connaissances actuelles en ce qui concerne l'Anthropologie préhistorique des Alpes-Maritimes. État de la question en 1965. Ils espèrent que des découvertes ultérieures permettront des conclusions plus étendues. D'ores et déjà, nous pouvons dire "que la région des Alpes-Maritimes n'a jamais été isolée, qu'elle a au contraire été, depuis la plus haute antiquité, en relation non Seulement avec les régions voisines, mais aussi avec des contrées lointaines, et qu'elle a été le théâtre de mouvements démographiques qui sont, soit à l'origine soit la conséquence des mouvements culturels ayant assuré la diffusion des civilisations qui se sont succédé dans le bassin méditerranéen".

M. Cheneveau dresse l'état des Villages pré- et protohistoriques des Alpes-Maritimes en prenant le mot de "village" dans le sens "d'un groupement humain comprenant une ou plusieurs familles". Il conclut que les Alpes-Maritimes ont vu l'homme arriver eu paléolithique ancien, que cette occupation clairsemée et limitée à la zone entière pendant tout le paléolithique, s'est un peu étendue au mésolithique.

Au néolithique, l'occupation devient beaucoup plus dense et s'étend aux premières montagnes en continuant à s'accroître jusqu'à l'époque romaine, si, avec certains auteurs, on considère comme des néolithiques attardés des populations qui n'utilisèrent le bronze, puis le fer, que manufacturés et d'importation étrangère".

Commentant les résultats des fouilles, Mlle G. Laguerre analyse les vestiges concernant Les dieux romains à Cimiez, grands dieux du Panthéon romain, relatives au collège des dendrophores ou marchands de bois et pompiers particulièrement voués au culte de Cybèle, le Grand-mère, en raison du pin sacré sous lequel Attis est mort.

Elle D. Mouchot tente de retracer L'évolution de la ville antique de Cimiez, d'après l'étude de ses nécropoles. La difficulté réside dans le fait que l'emplacement des habitations privées est aujourd'hui occupé par des constructions et ne peut être dégagé; c'est pourquoi l'auteur établit son exposé "en partant du principe que les grandes concentrations de tombes jouxtent les limites de la ville ou les tracés des voies qui y donnent accès, que les tombes isolées situées à quelque distance sont le témoin de village ou de hameaux suburbains". La conclusion est que la superficie de la ville n'a pas beaucoup varié entre le Ier et le IIIe siècle et qu'elle a subi, à l'époque du Bas-Empire, un rétrécissement au nord compensé par un élargissement à l'est.

Une recherche systématique sur place-nous apporterait des révélations du plus grand intérêt sur l'implantation et l'évolution des villages et donnerait des bases sérieuses à une étude du milieu rural au Moyen-âge. Mlle G. Demians d'Archimbaud (problèmes d'archéologie rurale en Provence) insiste sur l'utilité de fouilles conduites dans ce sens et donne en exemple ce qui est fait actuellement à Rougiers (Var), où l'on met à jour les vestiges des divers habitats successifs: oppidum réoccupé dans le haut Moyen-âge, site féodal abandonné au XVe siècle par suite de la descente de la population vers la plaine.

Prenant comme cadre de son étude le Provence orientale, c'est-à-dire la région située à l'est de la Siagne, M.V. Raymon s'attache à établir le plan-type des villages perchés et à définir les principes d'après lesquels les maisons étaient construites, l'établissement de ces villages se reliant à l'édification du château-fort, autour duquel l'agglomération s'est groupée dans un souci de sécurité (Les villages perchés d'Outre-Siagne. Étude de leur structure. Les

maisons anciennes).

M. l'abbé R. Boyer signale tout le profit qu'on peut tirer d'une prospection des sites pour déterminer jusqu'à quel point les invasions barbares ont amené, au Bas-Empire, un dépeuplement des campagnes et le regroupement des populations dans des lieux de refuge. Il expose les résultats de l'enquête et des fouilles conduites dans une région comprenant les massifs des Maures et de l'Estérel et la zone calcaire de dépressions comprise autour de ces massifs (Les habitats de plaine en Provence à la fin de l'antiquité). Il en résulte que les zones les plus atteintes sont celles traversées par les voies romaines ou au voisinage de ces voies, alors que la région calcaire de la Moyenne et de la Basse-Provence comprise entre le Verdon et le littoral et la région montagnaise des Alpes-Maritimes se maintiennent à l'abri des invasions.

Des fouilles pratiquées en profondeur permettent à M.J. Clergue d'apporter des vues nouvelles sur l'habitat antique sur la presqu'île d'Antibes. Les divers étages nous livrent des témoignages remontant au-delà de l'âge du bronze et antérieurs à l'installation du comptoir gréco-phocéen.

M. G. Vindry décrit les résultats des fouilles et dégagements qu'il a effectués à l'ancien sanctuaire de Notre-Dame du Brusç sur le territoire de la commune de Châteauneuf-de-Grasse (Un site rural du pays grassois, le Brusç et sa basilique romane). Site où la présence humaine est très anciennement attestée, siège d'un habitat du II^e au V^e ou VI^e siècle, le Brusç reparait après le Xe siècle avec sa basilique du premier art roman, comme lieu de pèlerinage. Les travaux entrepris depuis 1961, font apparaître les vestiges et le plan de l'ancien sanctuaire, avec sa crypte et les sépultures remontant à l'époque gallo-romaine.

S'appuyant sur les noms de lieux cadastraux, Mme M. Millon s'efforce de déterminer les divers emplacements occupés par l'agglomération de Vidauban antérieurement à l'acte d'habitation de 1511 (Recherches sur l'histoire de Vidauban (Var): examen des données cadastrales).

Rappelant que la cession de la Savoie à la France a été envisagée plusieurs fois sous l'Ancien Régime, Mlle J. Jacquot décrit les médailles dont les devises ont été rédigées par l'Académie royale des Inscriptions destinées à commémorer la conquête de la Savoie et du comté de Nice en 1690-91 (La conquête de la Savoie et de Nice en 1690. Le cinquième projet de cession d'après les médailles et les jetons).

Mlle M. Roques (Les chapelles des Alpes occidentales dédiées à saint Sébastien) rappelle que plusieurs chapelles, dans le comté de Nice, quelques unes ornées de peintures murales, sont placées sous le vocable de saint Sébastien et que cette dédicace se rapporte à des épidémies de peste, à l'occasion desquelles l'intercession du saint a été invoquée.

En confrontant le texte d'une quittance de 1467 avec une statuette d'orante du musée de Cluny, que l'on croyait être la reine Jeanne de Laval, seconde épouse du roi René, Mlle M. Beaulieu l'identifie avec la femme de Raymond Puget, donateur du petit monument élevé à l'endroit où, selon la tradition, sainte Marie-Madeleine aurait été relevée mourante par saint Maximin (Une œuvre inédite du sculpteur cambésien Audinet Stéphanie : la donatrice du "Saint-Pilon" sur la route de Saint-Maximin à la Sainte-Baume).

Un texte de 1699, que publient LM. J. Forien de Rochesnard et F. Lavage, apporte de

très intéressantes précisions sur les anciens poids et mesures du comté de Nice; en ce qui concerne la principauté de Monaco, le système est le même, et les ordonnances princières nous renseignent sur la vérification des instruments (Les poids et mesures du comté de Nice de la Corse et de la principauté de Monaco).